

tendu que la dite congrégation de la dite dite église, conformément aux règlements et dispositions de la constitution de la dite église, le quinzième jour de juin, mil huit cent quarante, a choisi William Stewart Hunter pour être syndic de la dite église au lieu et place de William Hunter qui est décédé; et attendu que le dit William Stewart Hunter et le dit Donald Mackay sont décédés depuis leur nomination, et que le dit William Ritchie ayant quitté la province, et le dit James Fleming laissé la cité de Montréal, John Boston, William Edmonstone, John Frothingham et James Gilmour ont été duement nommés syndics pour les fins susdites, conformément aux règlements de la constitution de la dite église, au lieu et place des dits William Stewart Hunter, Donald Mackay, William Ritchie et James Fleming, et qu'ils sont actuellement syndics de la dite église conjointement avec les dits Révérend Alexander Mathieson et John Smith; et attendu que les dits Révérend Alexander Mathieson, John Smith, John Boston, William Edmonstone, John Frothingham et James Gilmour en leur qualité de syndics comme susdit, par acte de vente passé devant J. J. Gibb et son confrère, notaires publics, à Montréal susdit, le quatrième jour de décembre, mil huit cent quarante-sept, ont acquis de M. Edwin Atwater, de la dite cité de Montréal, marchand, "deux certains lots de terre, situés dans la dite cité de Montréal, faisant partie de la propriété connue sous le nom de "*Beaver Hall Property*," et désignés sur le plan de la dite propriété comme étant les lots numéros un et trois, bornés en front par la rue Laçauchetière, par derrière par une nouvelle rue marquée A sur le dit plan; d'un côté, par la terrasse de Beaver Hall, et d'autre côté par la propriété appartenant aux héritiers Lamothe; la ligne qui borne la propriété de Beaver Hall formant une curviligne dont le rayon est d'environ soixante-et-seize pieds et quatre pouces; la ligne de prolongation des rues Beaver Hall Terrace et La-

Désignation de certains lots de terres.